



Renouvellement Adhésion 2024

Vous pouvez dès maintenant renouveler votre adhésion pour 2024, et nous comptons sur votre fidélité pour continuer à randonner au sein du TPS.

Simplifiez vous la vie (et la nôtre....) : renouvez votre adhésion en ligne en quelques clics en suivant les étapes ci-dessous



1. Connectez vous à votre espace membre



- Vérifiez et si nécessaire mettez à jour vos coordonnées
- Renseignez les coordonnées des personnes à prévenir en cas de problème
- Précisez, si ce n'est pas fait, vos points d'intérêt pour être informé en cas de nouvel événement

2. Cliquez sur la rubrique "ma cotisation"



3. Choisissez le type de cotisation

Cas général : cotisation individuelle ou familiale : cliquez sur l'option choisie et passez à l'étape du paiement (cf ci-dessous)

Vous pouvez déjà régler votre cotisation pour l'année 2024

Payer Cotisation Individuelle 2024 - 25,00€

Payer Cotisation Familiale 2024 - 38,00€

Si vous avez plus de 80 ans au 1^{er} janvier prochain : la cotisation est gratuite. Dans ce cas **il faut et il suffit de générer votre carte de membre** en cliquant sur le bouton pour valider le renouvellement d'adhésion. Aucun paiement n'est dû.

Vous pouvez déjà générer votre carte de membre pour l'année 2024

Générez votre carte de membre 2024

4. Choisissez un mode de paiement

- **carte bancaire via HelloAsso** : Le plus simple, procédure entièrement sécurisée et gratuite. Vos données sont automatiquement renseignées. Vous êtes redirigé sur la page de Hello Association, qui vous demande **une contribution qui n'est pas obligatoire, vous pouvez la réduire ou l'annuler**
- **virement bancaire** sur le compte du TPS
Crédit Mutuel IBAN FR76 1027 8010 8300 0208 4100 115 BIC CMCIFR2A
Facile et rapide si ce compte est déjà enregistré parmi vos bénéficiaires, sinon il faudra le créer.
- **chèque bancaire** à l'ordre du Touring Pédestre Strasbourgeois, à adresser
Touring Pédestre Strasbourgeois (à mentionner sur l'enveloppe)
Maison des Associations 1a, place des Orphelins 67000 Strasbourg
- **carte bancaire via PayAsso** en suivant le lien <https://www.payassociation.fr/randotps/cotisations> . (Ce lien est celui qui figure sur les formulaires de renouvellement papier ou en format pdf)
La procédure est gratuite et sécurisée mais vous oblige à ressaisir vos coordonnées.

Choisissez un moyen de paiement



Paielement par
CB via HelloAsso



Paielement par
Chèque



Paielement par
Virement bancaire

Si vous le souhaitez, le renouvellement par formulaire papier est également possible. Le formulaire remplissable en ligne est accessible à la rubrique "adhésion" sur la page d'accueil et peut être transmis par courrier ou mail, avec modalités de règlement à votre choix.

Votre renouvellement d'adhésion sera validé dès réception du paiement, et votre carte de membre et le reçu fiscal vous seront adressés par mail. Ce dernier vous donnera droit à une réduction d'impôts pour les revenus de l'année concernée (2023 si paiement en 2023, 2024 si paiement en 2024). Vous pourrez ensuite à tout moment télécharger ces éléments à partir de votre espace membre, rubrique "ma cotisation".

Je reste à votre disposition pour toute précision.

Michel Hummel